

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Pélissanne (13330)

Réponses de Pascal Montécot, au nom de la liste « ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE »

– le 10/03/2020 à 08:50 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 40000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande d'allouer entre 10 et 25€ par habitant et par an. Nous proposons dans un premier temps de dédier 4€ par habitant et par an.

Poursuite et approfondissement du plan vélo concerté,

Allouer un budget en fonction des actions et priorités retenues.

Mise en place d'objectifs chiffrés avec un rétroplanning dès la première année du mandat -> donner de la visibilité à tous afin de partager et intégrer le plus de Pélissannais au développement des transports doux.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Il était agréable d'avoir un référent vélo pendant le dernier mandat. Nous proposons de reconduire un interlocuteur privilégié.

Un représentant Mairie sera désigné mais également différents référents et acteurs de la commune (par quartier, cyclistes/ randonneurs, associations, CD13, homologues des communes voisines...).

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En particulier la liaison Pélissanne / Salon, Pélissanne / Lançon

Tous les axes retenus prioritaires lors du travail des concertations seront travaillés dans ce sens et en gardant comme priorité Sécurité et Facilité du trajet.

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Proposer et réaliser des circuits en fonction des envies (touristiques, utilitaire et quotidien,...), difficultés, du public... Tous les programmes de réaménagement de voiries, d'urbanisation seront pensés pour intégrer au mieux les déplacements doux.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Les projets ont été proposés, il s'agit maintenant de les faire aboutir en les soutenant la liaison Grans - Salon - Pélissanne, et la liaison sur Lançon de Provence par les berges du canal EDF.

Encore plus : Continuer à réaliser un cheminement d'Est en Ouest (La Barben- Pelissanne-Salon) afin de faciliter les déplacements des salariés, des jeunes qui souhaitent rejoindre leur établissements scolaires/sportifs et culturels, des cyclotouristes....

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Oui pour repenser le plan de circulation mais le trafic sera étudié en amont afin de choisir les meilleurs axes...

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Réflexion pour la mise en place de piste de qualité pour permettre une mixité des modes de déplacements.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Les zones à 30km/h sont appréciées par les piétons et les cyclistes qui se sentent plus en sécurité! Les nuisances sonores sont aussi limitées, ce qui est appréciable pour les riverains :)

Engagement également proposé par Ensemble Vivons Pélissanne de déployer toute la ville en zone 30.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les doubles-sens cyclables sont très appréciés par les cyclistes. Il s'agit de les généraliser de manière à favoriser l'utilisation du vélo en réduisant les distances des trajets .

Communication et Sensibilisation seront les 2 incontournables pour mettre en place cette action.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Dans un premier temps, il faut faire cohabiter tous les moyens de transports. La richesse et l'intelligence de nos actions sur les déplacements doux donneront naturellement plus de place aux vélos, trottinettes, rollers, au fil des années.

Action n°11 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement en privilégiant la qualité de l'espace public : piétons, terrasses, espaces verts, vélos.

Perpétuelle réflexion pour garantir un cadre de vie paisible et verdoyant.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Donner des stationnements sécurisés et stratégiques aux vélos incitera à privilégier les déplacements doux au lieu des véhicules motorisés.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Poursuivre la création des arceaux au niveau des arrêts de bus et des établissements publics (écoles, collèges, lycées, mairie, poste...), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Toujours plus loin : sécurisé et adapté -> type de vélos et rangement du casques et éclairage si transports nocturnes.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

même objectif que l'action n°19.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Les traversées de passages piétons sont dangereuses à de nombreux endroits (en particulier devant la collégiale Saint-Laurent) et sur les allées de Craponne.

Sur Pélissanne -> un état des lieux des axes à risques pour les vélos sera à refaire afin d'y trouver les solutions adaptées pour harmoniser la cohabitation entre voitures/vélos...

Action n°16 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°17 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Aides déjà proposées par l'Etat- voir plan de communication.

Action n°18 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association APROVEL et cycloclub qui souhaitent mettre en place un atelier de réparation et de redistribution des vélos jetés en déchetterie. Un local de stockage pour 4-5 vélos serait utile :).

Réflexion à mener avec les acteurs concernés et compétents pour trouver le local idéal et surtout sa gestion optimale et pérenne. Rendre éducatif ce lieu par des ateliers de réparations intergénérationnels, des « trocs de vélos, trottinettes, rollers... » , d'informations sur la pratique du vélo, plans des pistes...

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Encore plus loin : des stationnements pour vélos, pour trottinettes doivent être incontournables à la proximité de chaque bâtiment/parc communaux (bibliothèque, salle de cinéma, complexe sportif, école de musique, écoles...) en prévoyant également l'antivol intégré et le rangement du casque.

Possibilité de mettre à disposition des vélos grâce à la mise en place de la « Maison du vélo Pélissannais ».

Action n°20 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

La voie verte le long du canal EDF se prêterait bien à cet apprentissage puisqu'elle serait située à proximité des écoles :)

A Pélissanne, nous avons des chemins déjà empruntés et testés par de nombreuses classes, aussi il faudra les baliser et signaler afin qu'ils soient connus de tous les Pélissannais.

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Exemplarité et faire adhérer à ces déplacements.

Action n°22 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

En cours sur Pélissanne - vélos électriques/hybrides.

Action n°23 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°24 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Sensibilisons les clubs, les retraités, toutes les personnes disponibles lors des créneaux des entrées et sorties des écoles.

Action n°25 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Un dimanche par mois, proposer une journée sans voiture afin que les citoyens se réapproprient leur ville, ses places, ses parcs, ses commerces.

Dimanche ou Samedi, il faudra déterminer le jour où la sensibilisation sera la meilleure et qui profitera au dynamisme de notre centre-ville. Une communication sur les bienfaits des déplacements doux sera de rigueur lors des « Journées 100% doux ».

Action n°26 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Se greffer sur la journée mondiale du vélo qui a lieu le 3 Juin, tous les ans !

Fête déjà mise en place sur Pélissanne grâce à nos associations dynamiques et qui prendra de plus en plus d'ampleur au fur et à mesure des années grâce à l'implication de tous.

Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Avant de réprimer, informons, sensibilisons, rencontrons tous les usagers pour un respect du stationnement de chacun.

Commentaires généraux

Notre programme d'actions 2020-2026 est de favoriser une nouvelle façon de vivre la ville. Les déplacements doux sont au cœur du cadre de vie et de l'environnement pour les projets d'Ensemble Vivons Pélissanne. Les déplacements doux et sécurisés sont promus pour leur bienfaits sur notre santé, notre environnement mais aussi pour une reconquête du territoire et de notre centre-ville !

Donner la place au déplacement doux, c'est aussi permettre de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduites avec leur fauteuil ou grâce aux joëlettes.

Enfin, nos infrastructures, les plans de circulations auront un sens si en amont nous sensibilisons et communiquons sur un plan de Prévention Routière (éclairage, brassard, écarteur de dangers, retro, véhicule en « état », vitesse.....).

Nous souhaitons protéger durablement notre environnement tout en améliorant et en adaptant les moyens de déplacement pour que Pélissanne soit une ville écoresponsable, adaptée à tous, où l'on aime vivre au quotidien.